

COMPTE RENDU

Réunions publiques thématiques Grenelle 2015

Réunion du 15 décembre 2008
Thématique : « Energies positives et renouvelables »

Lieu : Salle des Libertés, Rue E. Bartissol 66000 PERPIGNAN

Durée : environ 2h30

Nombre de participants : 25 participants

Objectif de la réunion :

- Echanger avec la population,
- Ecouter les idées et propositions de chacun afin de les intégrer dans le dispositif qui sera mis en place,
- Evaluer quelles sont les attentes,

Rappel du programme de la convention cadre Grenelle 2015 :

- **18 Janvier 2008 :** Signature de la 1^o convention Grenelle entre l'Etat « Mr BORLOO », PCMA et la ville de Perpignan
- **Courant décembre 2008 et janvier 2009 :** réunions publiques par thématique
- **Fin janvier 2009 :** validation d'un programme d'actions locales, partagé et concerté avec la population,
- **Février/mars 2009 :** approbation du programme par l'Etat et l'ensemble des partenaires et financeurs,
- **Avril 2009 :** lancement de la phase opérationnelle,

L'une des priorités du Grenelle 2015 est de lutter contre la dégradation des climats et de l'environnement.

Il s'agit d'agir et de penser durablement pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

La thématique des « Energies positives et renouvelables » se décompose en 2 grands volets :

- *1^{er} volet : Développement des énergies positives et renouvelables »*

Produire davantage d'énergie que nous en consommons.

Produire des énergies propres : Solaire, Eolien, Récupération de chaleur

- *2^{eme} volet : « Mise en place de politique d'économies d'énergies »*

Analyse et diagnostic des bâtis existants, afin de réduire leurs consommations d'énergies, et d'augmenter leurs isolations,

Instaurer un cahier des charges précis répondant aux nouvelles normes d'économies d'énergies : BBC et HQE,

Généralisation de ce cahier des charges dans le secteur du bâtiment, pour toutes les nouvelles constructions,

Disposition d'incitation pour les particuliers.

Echange avec les participants :

Quel est le contenu de la charte ?

La charte est consultable sur le site internet : www.grenelle2015.archipel.perpignan.fr

Cette convention détermine et fixe des objectifs précis à atteindre d'ici 2015 ; pour les 6 thèmes du Grenelle 2015.

Pour le thème des énergies renouvelables les objectifs quantifiés :

- Produire 440 000 méga watt/heure en énergies renouvelables, afin de couvrir la totalité de la consommation résidentielle de l'Agglo.

Aujourd'hui la consommation électrique résidentielle de l'ensemble de l'Agglo est de 436 000 méga watt/heure.

On présente les projets de grande envergure pour atteindre les objectifs, mais qu'en est-il pour les particuliers ?

Proposition des participants : Possibilité de créer une trame de prescriptions pour orienter les particuliers dans leurs démarches.

A côté des projets de grands parcs, il est important de cibler et de trouver des solutions pour l'habitat des particuliers : création de parcs résidentiels ou de lotissements autonomes énergétiquement.

Concernant les "parcs", un bureau d'études se propose de participer à la réflexion et tient à disposition une étude pour des montages financiers du style "société d'économie mixte".

Proposition des participants : Il faut réduire les émissions de CO2 au niveau résidentiel.

Proposition des participants : Aujourd'hui, il est anormal de voir sortir de terre des lotissements qui n'intègrent pas ces thématiques énergétiques.

Il devrait y avoir un cahier des charges obligatoire.

Est-ce que l'agglomération peut réfléchir à un système de préconisation qui permettraient d'avoir des prêts intéressants si les projets sont labellisés ?

Un cahier des charges pour la construction des bâtiments publics intégrant ces éléments, à partir de 10 critères est en cours d'élaboration. Ce cahier des charges pourrait éventuellement être étendu.

Proposition des participants : Il faudrait également qu'il y ait un contrôle tout au long de la construction pour vérifier que le cahier des charges est respecté.

En Espagne la Mairie vient régulièrement contrôler les étapes des constructions cela peut-il se faire chez nous ?

Il existe des Bureaux d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui effectuent ces contrôles. C'est le cas pour les bâtiments publics et les bâtiments importants. Mais pour les particuliers il faudrait créer une structure, un service qui réponde à ce besoin d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les actions qui seront mises en place par PMCA, doivent être vecteur d'exemple pour les particuliers, par le biais d'opérations pilotes.

Quelles sont les difficultés pour passer à une agglomération à énergie positive ?

L'objectif de produire 100% de notre énergie est énorme et très ambitieux

Comment savoir quel procédé de production sera le plus performant à long terme ?

Il y a une réelle nécessité d'intéresser et d'impliquer les particuliers car le site internet ne sera pas suffisant.

Concernant le parc de production d'énergies : éolien + photovoltaïque, il manque de communication et a-t-on réellement mesuré les impacts ?

Pourquoi ne pas installer les zones de productions d'énergie en mer ?

C'est une piste difficilement exploitable en Méditerranée, pour des raisons techniques : pour implanter des éoliennes, il faut une profondeur de 20m maxi en dessous du niveau de la mer. Or, à cette profondeur, en méditerranée on est trop proche de la côte.

En ce qui concerne l'implantation des parcs, cela ne va-t-il pas à l'encontre du développement de l'agriculture ?

Il faut une réglementation.

PMCA a réfléchi par exemple à des solutions permettant de produire des bicultures (?) au pied des panneaux.

Un des axes de travail de Perpignan et de PMCA est d'exploiter le potentiel des toitures existantes et celles à venir. Deux projets importants d'installations de panneaux photovoltaïques sont prévus sur le parc des expositions et Saint Charles.

Comment appliquer les économies d'énergies aux bâtiments anciens ?

Proposition des participants : diagnostiquer l'ensemble du bâti existant, afin de mettre en place un dispositif d'amélioration thermique.

Comment impliquer les citoyens à la démarche ?

Proposition des participants : action de sensibilisation auprès du public. Penser à estimer la consommation individuelle de chaque ménage.

Proposition des participants : travailler avec les entreprises. Voir ce qu'elles peuvent faire en interne pour réduire leur consommation et sensibiliser leurs salariés.

Proposition des participants : raisonner à une échelle plus petite, c'est-à-dire quartier et proximité,

- Réaliser des réunions publiques,
- Présenter des professionnels qui sont valables,
- Travailler en partenariat avec les associations,

Mener des actions de sensibilisation et de pédagogie, notamment vis-à-vis des personnes en difficulté.

Créer des brochures sur les économies d'énergies à destination du grand public.

En termes de financement et d'incitation financière

En Janvier 2009, l'Etat met en place un crédit à taux 0 pour les installations à économies d'énergies, à destination des particuliers.

Il faudrait une harmonisation des aides au niveau des communes.

Proposition des participants : On pourrait envisager que les communes de PMCA, donne une petite compensation financière pour soutenir les citoyens ; même si le montant n'est pas important, cette subvention serait bienvenue par les particuliers qui se sentiraient soutenus dans leurs démarches.

Il a été évoqué au niveau national, la possibilité d'avoir 1 COS plus important pour les constructions économes. Qu'en est-il ?

Proposition des participants : Envisager d'instaurer un dégrèvement fiscal ou une réduction des impôts locaux, sur les installations d'énergie renouvelable, et également pour les travaux d'isolation extérieure.

L'enjeu est d'imaginer un système fiscal d'aide au développement durable.

Les bailleurs sociaux sont d'accord pour s'investir sur des solutions plus économes, mais il faut des incitations financières pour compenser les surcoûts.

Quelle interface sera mise en place pour gérer la démarche et conseiller ?

Aujourd'hui, il y a un manque un interlocuteur administratif, pour aiguiller et conseiller la population.

De plus, les procédures pour l'installation de solutions d'économie d'énergie sont lourdes et souvent longues, ce qui décourage certaines personnes et même certaines entreprises.

Il manque dans ce domaine de transparence et de pratiques dans le suivi des dossiers.

Proposition des participants : simplifier les procédures et mettre en place d'une interface unique pour ces questions.

Il est envisagé de créer une Agence Locale de l'Energie, ayant pour objectif de :

- Centraliser les demandes,
- Accompagner les particuliers et les professionnels dans leurs démarches administratives,

Il s'agit de suivre l'exemple d'autres communes tel que Montpellier qui possède déjà cette entité ressource.

33% des agglomérations françaises dispose de ce type de structures.

Proposition des participants : mettre sur le site internet, des explications claires concernant chaque énergie et des liens vers des professionnels certifiés.

Quelle implication pour les professionnels ?

Problème constaté sur le terrain :

- Manque de professionnalisme de certains professionnels qui réalisent des installations douteuses.
- Manque de sensibilisation : aujourd'hui tous les professionnels ne raisonnent pas systématiquement « économies d'énergie » et continuent à installer des solutions classiques.

Les professionnels se forment à ces nouvelles techniques. La CAPEB a mis en place une formation permettant aux professionnels de réaliser des diagnostics, des bilans énergétiques et de conseiller leurs clients sur le choix des solutions.

Elle a en projet un label d'éco-artisan et se propose de travailler en collaboration avec PMCA, pour développer cette thématique.

Proposition des participants : créer un cahier des charges pour la construction de lotissements totalement autonomes et faire que les constructions soient suivis par une entité spécifique.

Proposition des participants :

- Créer un label de qualité qui imposerait un engagement de la part des professionnels (Maître d'œuvre, Architectes, constructeurs, installateurs...)
- Sensibiliser les acteurs professionnels
- Préconiser l'utilisation de matériaux sains déterminés par la convention.
- Développer la dimension conseil qui est très importante notamment concernant l'isolation,
- Pouvoir faire une estimation de la consommation actuelle due à des déperditions d'énergie

Qu'en-est-il des autres types d'énergies ?

Il y a aujourd'hui de nombreuses solutions autre que l'électrique : les pompes à chaleur, le bois...

Le bois granulé est certainement, l'énergie la moins chère.

Proposition des participants : la filière bois ne peut-elle pas être relancée dans le département ?

Proposition des participants : Le particulier est perdu dans la multitude d'informations. Il faut mieux informer sur les différentes solutions et peut-être faire des préconisations adaptées au territoire qui seront répertoriées dans le cahier des charges.

Et pour la suite ?

Possibilité de poursuivre la discussion et le débat sur
www.grenelle2015.archipel.perpignan.fr